

Le 11 décembre 2013

BULLETIN SUR LES NORMES 2013-27

Nouvelle norme

Première édition de la norme CAN/ULC-S2271

NORME SUR LES BATTERIES ÉLECTRIQUES POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES LÉGERS

C'est avec plaisir que Normes ULC annonce la publication de la première édition de la norme CAN/ULC-S2271-13, Norme sur les batteries électriques pour véhicules électriques légers. Il s'agit d'une norme commune harmonisée des ULC/UL et les exigences contenues dans la norme CAN/ULC-S2271 sont identiques à celles de la première édition de la norme ANSI/UL-2271. Cette norme a été approuvée par le Comité technique sur les batteries pour véhicules électriques et porte la date de publication de décembre 2013.

La norme CAN/ULC-S2271-13 intéressera toute personne qui fabrique, distribue, utilise, réglemente ou inspecte les dispositifs de stockage d'énergie électrique, comme les blocs-batteries utilisés dans les véhicules électriques légers.

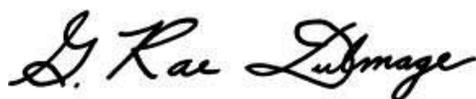
La présente norme comprend les exigences pour les dispositifs de stockage d'énergie électrique utilisés dans les véhicules électriques légers comme les blocs-batteries, les blocs-batteries et condensateurs électrochimiques combinés et les sous-ensembles/modules dont ils sont constitués, tels que définis dans la présente norme. Cette norme n'évalue pas le rendement ou la fiabilité de ces dispositifs. Cette norme ne comprend pas d'exigences relatives à l'évaluation de dispositifs de stockage d'énergie électrique conçus pour les véhicules électriques, tels que les véhicules routiers transportant des passagers prévus pour être utilisés sur des chemins publics, y compris les autoroutes, qui sont assujettis à la Norme sur les batteries pour véhicules électriques, CAN/ULC-S2580-13.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez communiquer avec Mark Ramlochan par téléphone au 613 755-2729, poste 61422, ou par courriel à l'adresse Mark.Ramlochan@ul.com.

Il est possible de commander la première édition de cette norme au coût de 411.60 \$ CAD (copie papier) ou 343.00 \$ (format PDF) à partir de notre site Web, à l'adresse www.ul.com/canada. Une fois sur le site, cliquez sur *Normes ULC*. À la page *Norme ULC*, cliquez sur *Ventes de publications de Normes ULC*.

Veuillez accepter l'expression de mes sentiments les meilleurs.

NORMES ULC



G. Rae Dulmage
Directeur, Normes ULC, Bureau des relations gouvernementales et de réglementation